



Syndicat des Producteurs
de Films d'Animation

Record de dépenses en France pour l'animation française en 2009

En 2009, les dépenses de production des œuvres d'animation TV sur le territoire français atteignent un niveau record de 156,2 M€. Elles représentent 74% des devis des œuvres aidées par le COSIP. Sur la période 2000/2009, les dépenses en France progressent en moyenne de 6% par an tandis que les dépenses à l'étranger reculent de 5% par an.

En 2009, les dépenses de droits artistiques (auteurs et réalisateurs) en France atteignent 13,4 M€ et représentent 82% du total des dépenses artistiques. Sur les dix dernières années, elles progressent de 8,5% par an tandis que les dépenses de droits artistiques à l'étranger reculent de 5% par an.

En 2009, les charges de personnels en France atteignent le niveau record de 73 M€. Elles progressent de 12% par an sur la période 2000/2009 et représentent désormais 35% des devis des œuvres aidées par le CNC. En cumulant ces dépenses avec celles consacrées aux moyens techniques et laboratoires, l'industrie française dépense 110 M€ sur le territoire (soit 52% du total des devis) contre 47 M€ à l'étranger. Une quarantaine d'heures par an sont désormais totalement fabriquées sur le territoire français.

Ces chiffres traduisent une forte tendance à la relocalisation des dépenses en France qui bénéficient directement des modifications apportées au COSIP en 2004 et de la mise en oeuvre du crédit d'impôt audiovisuel à compter de 2005. Destinés à soutenir l'emploi en France, ces outils ont profité aussi bien aux techniciens qu'aux auteurs français.

La production française d'animation a enregistré en 2009 un redémarrage de son activité avec 351 heures en production, après deux années de fortes baisses (-34% entre 2006 et 2008), et a bien résisté dans un contexte économique international difficile.

Paris, le 1^{er} juin 2010

Contact : Stéphane Le Bars, Délégué général (06 60 23 53 96)